Référentiel Aide médicale en mer

Etat des lieux et recommandations
Société Française de Médecine d'urgence
Samu-Urgences de France
Société Française de Médecine maritime
Société physiologie et médecine subaquatiques et hyperbares de langue Française

Historiquement le Sauvetage des biens était recommandé mais pas des naufragés

« Les naufragés méritent le châtiment... «Châtiment divin....

- Ordonnance de Louis IX en 1221 assurant la protection royale aux naufragés.
- Les jugements ou rôles d'Oléron « S'ils tuent des naufragés, ils doivent être plongés jusqu'à demi-morts, puis lapidés et assommés comme des loups » cité par Pardessus.
- Intervention de plusieurs papes: La bulle d'Alexandre III au XII° siècle « in coenadomini » celle de Pie V commandant qu'on porte secours aux naufragés sous peine d'excommunication) et plusieurs Conciles, celui de Rome de 1078, c de Dol de 1128, de Latran 1179.

L'idée de sauvetage gratuit aux personnes nait à la fin du XIXème siècle

- 1824 idée de sauvetage live boat (idée royale, RNLI ile de Man) et en France 1833 et en 1873 société hospitaliers bretons précurseur de la SNSM en 1967
- 1825 premier socièté humaine de sauvetage en France Boulogne
- La convention internationale de 1910 et la loi du 29 avril 1916 traitent clairement de l'assistance aux personnes : « prêter assistance à toute personne, même ennemie, trouvée en mer en danger de se perdre » art 11.
- Merchant Shipping Act déclarant coupable de délit pénal de «misdemeanour » le capitaine qui néglige de prêter assistance. (Article 22 Merchant 1949).

L'idée de sauvetage gratuit aux personnes donne toute sa raison d'être à l'obligation d'assistance en mer.









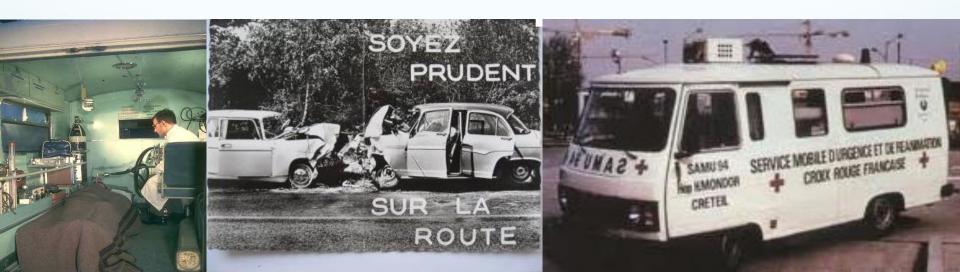
Diplôme inter universitaire d'aide médicale d'urgence en milieu maritime

- → Milieu hostile
- Principe de solidarité (sociétés de sauvetage)
- →Obligation d'assistance (convention de Bruxelles de 1910) (convention SOLAS 1914 post Titanic
 - Convention Hambourg 1975 SAR 1979

Que se passe t-il à terre?

Secours est une action du service public

- Mise en place des secours à personne avec police secours (1926) puis par les sapeurs pompiers.
- Introduction de la notion de médecine préhospitalière dans les années 60 avec les SMUR
- 1986 Mise ne place des SAMU qui régulent les appels d'urgence et missionnent les SMUR.



Y a t il une analogie avec la mer? Quand il y a des blessés

- Les CROSS déclenchaient des secours pour évacuer les blessés au plus rapide et pour les débarquer au plus près
- Les CROSS mobilisaient différents moyens pour intervenir, ils actionnaient vedettes hélico ou bateaux à proximité
- Les CROSS considéraient qu'un patient acheminé à terre signifiait une mission conclue

Problématique de la mer

- Milieu très accidentogéne Int J Occup Med Environ Health. 1997; Death at sea: certain factors responsible for occupational hazard in Polish seamen and deep-sea fishermen. Jaremin B
- Accessibilité difficile
- Délai de secours longs
- Milieu hostile (on ne peut pas temporiser)
- Pas de ressources proches mobilisable isolement

La réponse doit s'adapter à toutes les questions émises c'est à dire une réponse adaptée

L'urgence est de secourir! L'urgence est d'extraire! L'urgence est de sauver! Oui MAIS.



- Comment réagir aux appels des marins à St Lys radio qui veulent avoir un conseil pour un malade ou blessé dans les années 52? Histoire de Saint-Lys-Radio », Edgard Ambiaud,
- En 1970 jusqu'à mille messages jours, les appels d'urgence médicales étaient précédés par un message en morse XXX



La réponse médicale à ST Lys radio de la cafétéria de l'hôpitalau CCMM

 Dans les années 1970 la radiotéléphonie permet une discussion directe entre médecins et marins. Et, à l'hôpital, après quelques résistances, la ligne de téléphone directe est déplacée de la cafeteria au bureau du médecin du Samu. Léonore Mahieux article mer et marine

 Le Centre de consultations médicales en mer est officiellement créé en 1983, c'est naturellement qu'il s'installe dans les locaux du Samu 31. Pendant plusieurs années, le CCMM continue à travailler avec Saint-Lys Radio. Les liaisons satellites (INMARSAT) viennent remplacer radiotélégraphie, radiotéléphonie et radiotélex. L'aide médicale en mer, fondée sur la consultation radiomédicale, consiste en la prise en charge par un médecin de toute situation de détresse humaine survenant parmi les membres de l'équipage, les passagers ou les simples occupants d'un navire de commerce, de pêche ou de plaisance français ou étranger, ainsi que des bâtiments des flottilles civiles de l'Etat, à la mer

Convention SAR de 1979

 Intègre l'assistance médicale en mer dans le cadre du sauvetage en mer (le service SAR comprendla prestation de conseils médicaux, de soins médicaux initiaux ou évacuations sanitaires...)

Directive CEE 92/29

 Demande aux Etats la mise en place d'un centre de consultation radio maritime

Circulaire OMI 960 du 20 juin 2000

- •Définit les éléments d'un système global d'assistance médicale en mer
- Système permanent /prioritaire/gratuit

Instruction interministérielle du 29 aout 2011 relative à l'organisation de l'aide médicale en mer (qui remplace 1983)

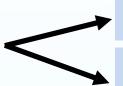
Création du CCMM Centre de Consultations Médicales Maritimes

Trois textes fondateurs du CCMM

- 1-Instruction Interministérielle du 29 avril 1983 (révision 2011)
- 2-Directive 92/29 CEE 31 mars 92 chaque état désigne un CCMM
- 3-Arrété 10 mai 95 qualifie CCMM Toulouse centre de téléconsultation

"Sous la responsabilité du Préfet Maritime"

Plans SAR Assistance médicale



MRCC

TMAS: TeleMedical Assistance Services

Le CCMM est basé au SAMU 3-1-Hôpital Purpan - CHU Toulouse.





Missions du CCMM

Assure, pour la France, 24 heures sur 24, un service gratuit de consultation et d'assistance télé médicales pour tout marin ou autre personne embarquée à bord de tout navire, français ou étranger.

Ce service, doit garantir l'accès à des soins de la meilleure qualité possible pour tout membre d'équipage, passager ou simple occupant du navire, en liaison avec les différents partenaires médicaux, opérationnels, administratifs et institutionnels.

Contribue également à la politique sanitaire de la direction des affaires maritimes et du régime spécial de sécurité sociale des marins (ENIM), qui vise, notamment, à **assurer aux gens de mer les soins de la meilleure qualité possible** durant l'expédition maritime et à limiter ainsi les conséquences éventuelles des maladies ou blessures survenues à bord.

Participe également à la **formation médicale des responsables des soins à bord** conformément à l'arrêté du 2 juillet 1999 relatif à la formation médicale des personnels servant à bord des navires de commerce et de plaisance armés avec un rôle d'équipage.

Exerce les fonctions de service d'assistance télé médicale (**TMAS**) définie par la circulaire MSC/Circ 960 de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et contribue, à ce titre, à l'organisation et à la fourniture des secours aux personnes en mer, dans la cadre de la convention internationale sur le sauvetage maritime .

AIDE MÉDICALE EN MER





Instruction du 29 août 2011 relative à l'organisation de l'aide médicale en mer



Appel au SAMU 31 / CCMM

Hôpitaux de Toulouse





CCMM AIDE MEDICALE EN MER

« Le marin est le plus exposé du monde du travail »

(La pêche : accidents ; Le commerce : maladies ...)

Objectifs

- Qualité de soins
- Délais comparables à ceux reçus à terre

Difficulté Éloignement : délai d'accès aux soins



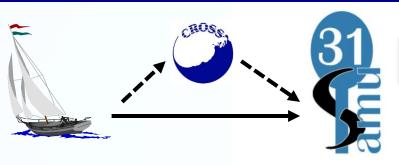
TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

IDENTIFIER SYSTEMATIQUEMENT UN RESPONSABLE DES SOINS À BORD Compétences acquises (STCW 95) : Guide médical de bord (Fiches d'Aide) Vidal Ed Familiale + Automédication

Ne remplace pas le médecin Mais les mains et les yeux du médecin ...



(ARM)



IDENTIFICATION DU NAVIRE







PARM CCMM

- ✓ NOM du Navire
- ✓ PATIENT : Nom Prénom Âge
- ✓ 1^{er} APPEL ou SUIVI DE DOSSIER
 - Motif d'appel
 - Degré d'Urgence



LE CCMM

Consultation Télé-Médicale

- ♦ Diagnostic
- ♦ Prescription thérapeutique = ordonnance
- ♦ Décision : Médecin & Capitaine



Prise d'appel CCMM

- Dossier Médical
 - Appel enregistré
 - Dossier Archivé

Mail : photo, ECG...

ccmm@chu-toulouse.fr

Renseignements

ccmm.secretariat@chu-toulouse.fr

pujos.m@chu-toulouse.fr



Définition

Trois circonstances peuvent conduire à l'utilisation des NTIC:

- lorsque des circonstances de temps ou de lieu font obstacle à la relation directe et physique d'un patient avec un médecin,
- -lorsqu'un avis spécialisé est immédiatement nécessaire et n'est possible qu'à distance,
- -lorsqu'un réseau de prise en charge de pathologies chroniques est organisé avec des NTIC.



Définition

En France deux articles de loi (2004) s'expriment sur la télémédecine.

Ils affirment:

- que <u>l'acte de télémédecine est un acte médical à part</u> entière, et doit, par conséquent, être effectué dans le strict respect des règles de déontologie sous le contrôle et la responsabilité d'un médecin,
- -que les SROS doivent intégrer la <u>télémédecine dans</u> <u>l'organisation territoriale des soins.</u>



Pour QUELS MOTIFS appeler le CCMM?

AT	EN MER		
Problème santé	Famille	Autonome	Responsable des Soins
bénin		de famille.	Automédication?
Problème médical non urgent	Médecin traitant	RDV < 48h	Consultation à terreTéléconsultationprogrammée
Urgences Vraies ou Ressenties	Médecin de garde Service d'Urgences	30 min – 2h	Téléconsultation H24
Urgences Vitales	SAMU (15)	< 30 min	Téléconsultation H24 + 1 ^{er} secours



QUAND appeler le CCMM?

Heures ouvrables (8 - 18 h): Médecin CCMM

MEDECINE GENERALE

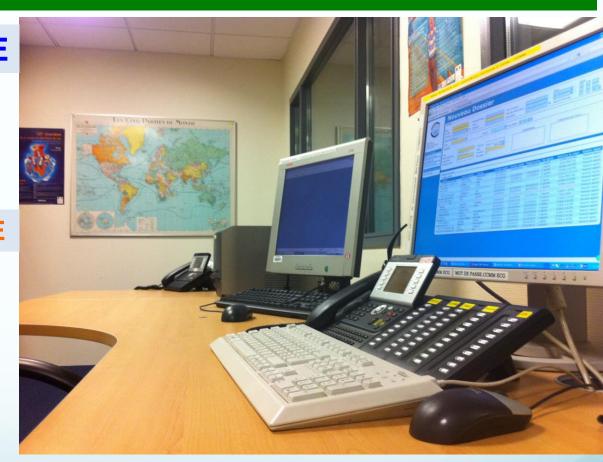
Appel NON Urgent

- Suivi des dossiers
- Réseau de spécialistes

AIDE MEDICALE URGENTE

- Urgences Ressenties
- Urgences Vraies
- Urgences Vitales

DISPONIBILITÉ +++



Cabinet de Médecine Générale +/- Spécialistes

+

SAMU Centre 15



QUAND appeler le CCMM?

Heures Gardes (18h - 8h + WE) : Médecin SAMU 31

30 Médecins Urgentistes : SAMU, SMUR,... + Formation CCMM

DISPONIBILITE MOINDRE

- Nombre d'appel important
- Moins de médecins postés
- Surcharge de travail…

Appel URGENT:

- Urgence Ressenties
- Urgences Vraies
- Urgences Vitales

Appel NON urgent

→Rappel Heures Ouvrables

MEDECINE GENERALE

AIDE MEDICALE URGENTE



RESERVER AUX APPELS JUGÉS URGENTS



Préalables à la Télé Consultation Médicale

1. INTERROGATOIRE

- Antécédents / Traitement / Allergie
- MALADE : Histoire de la maladie (+++)
- BLESSÉ : Circonstances de l'accident

DOULEUR THORACIQUE TRAUMATISME CRANIEN

2. BILAN DES FONCTIONS VITALES (BFV)

- CONSCIENCE: Orienté / Cohérent, Réaction à : parole, ordre, douleur Pupilles
- **RESPIRATOIRE** : FR (amplitude, régularitée, bruits...) Cyanose
- CIRCULATOIRE : Pouls (Radial ± Carotidien) FC Pâleur / Sueurs Marbrures / Temps de Recoloration Cutanée
- 3. Prise des CONSTANTES : TA, FC, FR, T°, EN
- 4. EXAMEN CLINIQUE du Malade / BILAN LESIONNEL (Blessé)

BLESSÉ: « Scanner avec les mains », ce qui est normal et anormal MALADE: Interrogatoire > examen (confirme les données



Bilan des FONCTIONS VITAL SYSTEMATIQUE

NEUROLOGIQUE (CONSCIENCE)

-Niveau Conscience : Orienté ? / Réaction à : PAROLE, ORDRE,

DOULEUR

-Pupilles: Taille / Symétriques? / Réaction à la lumière.

RESPIRATOIRE

Mouvements Respiratoires / Souffle:

NON = ACR

OUI = Comment?

FR (Fréquence Respiratoire) /régulière, bruyante superficielle, cyanose

CIRCULATOIRE

POULS RADIAL Bien perçu ≈ PAS > 100 mmHg Filant ≈ 100 mmHg > PAS > 80 mmHg

Absent → POULS CAROTIDIEN

☑ ≈ PAS < 80 mm lg

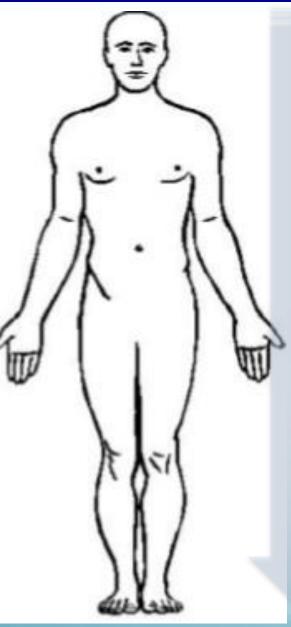
Estimation de la TA

✓ Soif / Pâleur/ Sueurs

✓ Marbrures / TRC / Froideurs des extrémités



Bilan LÉSIONNEL



Observation /Palpation...

TÊTE: Contusion, Plaie

Douleur spontanée / à la palpation

RACHIS: Douleur spontanée / à la palpation

THORAX: Contusion, Hématome, Plaie

Douleur spontanée / à la palpation

ABDOMEN: Contusion, Hématome, Plaie

Douleur spontanée / à la palpation

(palpation douce à débuter par zone non douloureuse...)

BASSIN: Douleur spontanée / à la palpation Manœuvre d'écartement

MEMBRES SUP & INF: Déformation, Contusion, Plaie, Déficit Moteur / Sensitif / Fourmillements

« Scanner avec les mains »

Le normal & l'anormal



Fiche d'Observation Médicale à bord

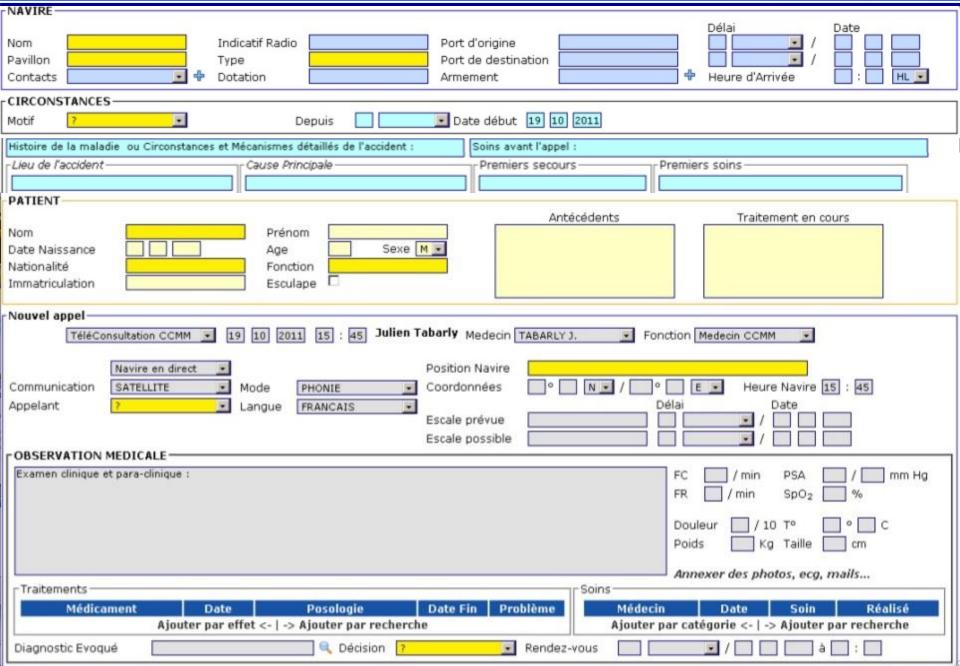
☐ SOINS A BORD

Responsable des soins :	FICHE D'OBSERVATION Téléconsultati Fonction	on Heure :		OBSERVATION CLINI	QUE	POULS: /mn Pression artérielle :/
NAVIRE						Fréquence respiratoire : Hg
NOM:	Indicatif F	tadio :				Torus : °C kg
ARMEMENT:	Pavillon :	□F □ Autre:			, *	Taille
POSITION:	Type de na	avire :			.: 631	☐ Electrocardiogramme
COORDONNÉES :					5010	☐ Image
PORT D'ORIGINE :	Date/Délai	:			Wee	
DESTINATION:	Date/Délai	:			111	
ESCALE PRÉVUE :	Date/Délai	:		-C/	4/11	
POSSIBLE:	Date/Délai	:		sec.	120/C	
PATIENT				A: 'A	D	
NOM:		PRÉNOM:		ile, ist a		
Né(e) le : Age :	Sexe : M F Nationalite	ð: □F □Autre:	18/1	DUSC OSTICIS EVOQUEIS) par la Médacia CCMM	
Fonction à bord : Comma		Lieutenant Chef	nécanicie	STATICIS EVOÇULIS	y par te medecin Comm	
☐ Marin ¡ N° Immatriculation :	ecneur Mateiot L	☐ Passager ☐ Plaisa ☐ Autre	icies C	(1)		
COMMUNICATION CCMM					et Médecin CCMM	
DINIMARSAT DA D	IB □C □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	ell.	23	TRAITEMENT PRESC	RIT par le Médecin CCMM	
Mini-M	CROS	S Phonie	Y			PROBLÈMES Médicaments absents ou gestes non réalisables
Tél./Télex : Fax :	Con Re	is Quality	aison: /5 □ Fax			
	Libosi	TENDE □BERNE □MON	ACO Radio			
Code satellite Phonie ☐ Atlantique E (0 00) 871	Télex	APPELANT		٨١		. 000
Atlantique W (0 00) 874			nmandant	All	DE MEMOIRE	
Pacifique (0 00) 872		——————————————————————————————————————	ine			
Océan Indien (0 00) 873	0583 ☐ Tél./G ☐ Interne					
	Mél :	☐ Méc ☐ Infi				
CHECONETANCES	D-1-3-3					
CIRCONSTANCES	Date de de	ébut ou de survenue :				
MALADIE			Accidentelle			
Histoire de la maladie	Lieu et Mécanisme Lieu, Toxiq	que et Mécanisme				

ANTÉCÉDENTS TRAITEMENT EN COURS SOINS AVANT L'APPEL



Le dossier médical CCMM





Modalités d'appel : INTERNET

ccmm@chu-toulouse.fr

- - ✓ Transmission de DATA : images, ECG,...

- **♦ PAS de Téléconsultation Médicale PAR MAIL**
 - ✓ Confidentialité ?
 - ✓ Messagerie non veillée
 - ✓ Non adaptée à la pratique de la télémédecine

La Visio Conférence... le futur ?

Contact SKYPE : <u>CCMMTOULOUSE</u>



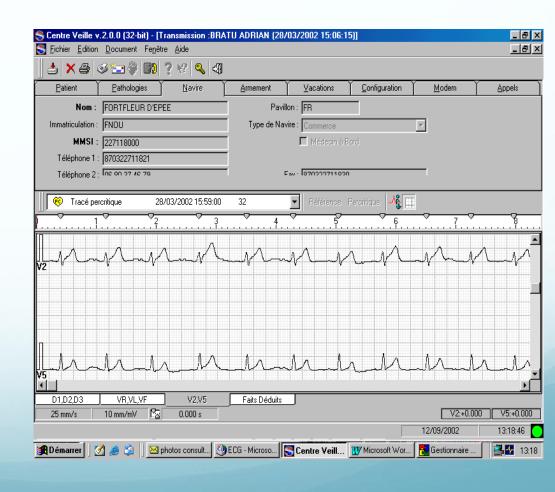


L'ECG: Electro-cardiogramme

- ACCES ESCULAPE = Fichier médical SSGM
 - Visites d'aptitude
 - ECG de référence

- ECG embarqué
 - **♦ SURVCARD**
 - **◆ TELECARDIA**

- INDICATIONS :
 - DOULEUR THORACIQUE
 - Gêne respiratoire
 - Malaise
 - Palpitations





La photo numérique

... en DERMATOLOGIE



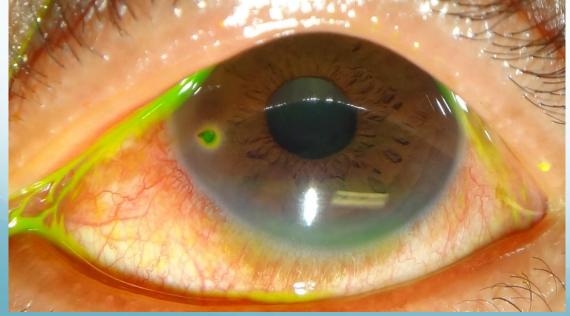


La photo numérique

... en Ophtalmologie

URGENT?









La photo numérique

... en TRAUMATOLOGIE





DÉCISION MÉDICALE & RESPONSABILITÉ

- **♦ SOINS À BORD :**
 - Prescription, soins, surveillance,
 - Rappel de suivi (RDV)
- ♦ DÉBARQUEMENT : avec Déroutement et/ou Accueil à quai.
- **♦ ÉVACUATION : EVASAN / EVA MED**

Décision prise PAR le Commandant SUR CONSEIL ou PRÉCONISÉE par le Médecin CCMM

(Discussion)

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE Obligation de MOYENS, pas de Résultats

Le Capitaine : Responsable des soins

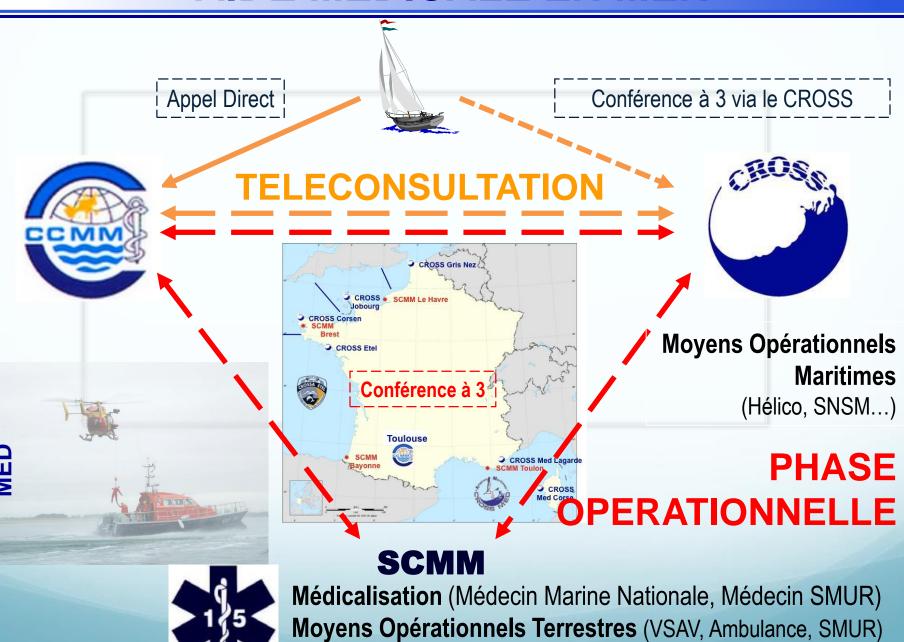
Le Médecin du CCMM : Responsabilité médicale

Soins à Bord

DO

Débarquement / EVA SAN

AIDE MEDICALE EN MER



Préparation de l'ACCUEIL (Hôpital de destination)

Qui échappe à ce passage CCMM?

- ·Les bâtiments de guerre, sauf en cas d'urgence
- Les navires de commerce, de pêche ou de plaisance, français ou étrangers, amarrés dans un port
- ·Les accidents de plongée sous-marine
- ·Les sinistres majeurs (Plans de secours à naufragés)
- Les transports de malades ou de blessés entre une île et un centre hospitalier sur le continent





DOTATION MÉDICALE

Le MEDICAMENT

Substance active : **Dénomination Commune Internationale** (DCI)

Marque: Exemple : Paracétamol <u>DOLIPRANE</u>, <u>EFFERALGAN</u>, <u>PARACETAMO</u>L, etc...

- Indications
- Posologie
- Effets indésirables
- Contreindications
- Interactions
- Toxicité

Fiche VIDAL

Contenu DIVISION 217

Annexe 3.A.1 – 13 novembre 2007

Dotation A: toutes zones

Dotation B: > 24h à la mer, < 8h ou 100 milles

Dotation C: < 24h à la mer

Complément Passager

P1 > 500 Tx

P2: rouliers mixtes - 6 à 24 h

P3: Pas de Calais

P4 : Vedettes à passagers

Sac Médical d'Urgence

PATIENT À BORD : MALADE / BLESSÉ

DÉCISION

CONSEILS

BILAN DES FONCTIONS VITALES

- ✓ NEURO / CONSCIENCE :
- Réaction à la parole, ordre, douleur
- Pupilles
- ✓ RESPIRATOIRE:
- **FR** (amplitude, régularitée, bruits...)
- Cyanose
- ✓ CIRCULATOIRE :
- POULS : FC (Radial puis Carotidien)
- Pâleur / Sueurs
- Marbrures / TRC < 3 sec

URGENCES?

1er gestes - Secourisme

RESPONSABLE DE SOINS INTERROGATOIRE Antécédent, Traitement, Allergie MALADE: Histoire de la maladie BLESSÉ : Circonstances de l'accident **BILAN CONSTANTES VITALES** TA – FC – FR – T° – EN **TÉLÉCONSU EXAMEN BLESSÉ => BILAN** LÉSIONNEL « Scanner avec les mains » De la tête au pied Ce qui est normal et pathologique MALADE => EXAMENCLINIQUE CCMN **DIAGNOSTIC**

PRESCRIPTIONS

Médicaments Soins / Gestes

Surveillance

BILAN ACTIVITÉS

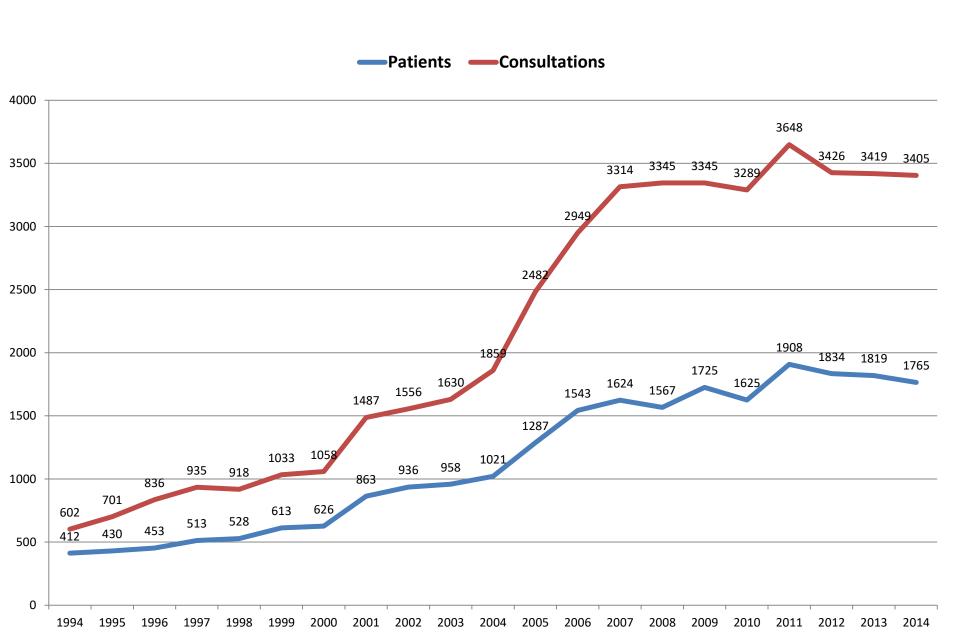


2015

01/01/15 au 1/11/15



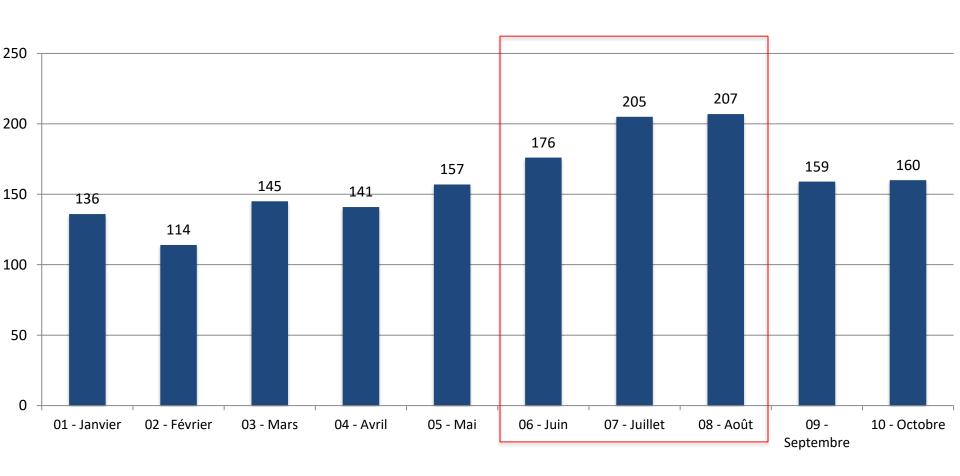
Activité générale AMM





Activité 2015

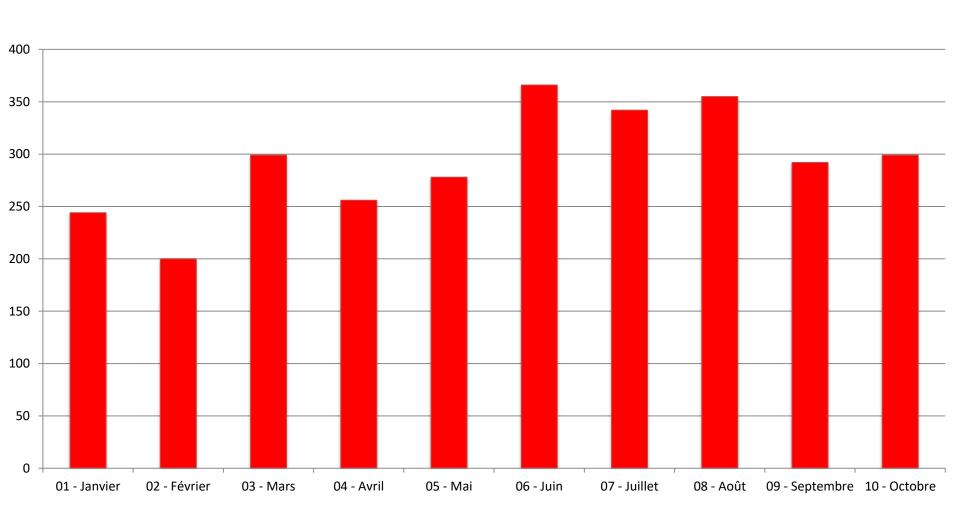
Année 2015 : **1600** Dossiers de Téléconsultations





Nombre d'appels

Année 2015 : 2931 Dossiers de Téléconsultations



Projection 2015 : + 1 %



Qui appelle?



Plaisance

9%

Site isolé

1%



Navire à Passager 20%

Navire de Commerce

35%





Pêche 15%

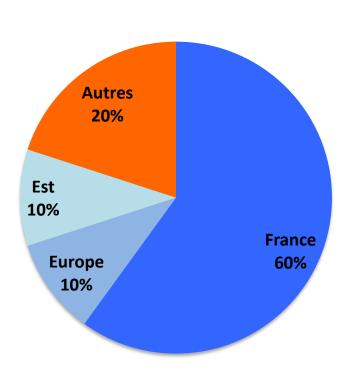
Service 20%



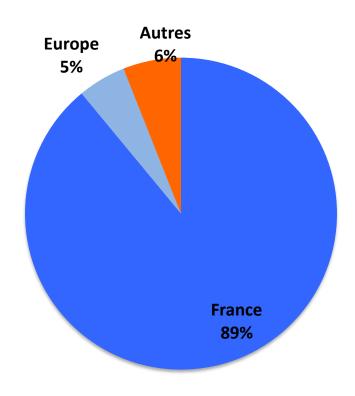


Navires et patients

Nationalité des patients

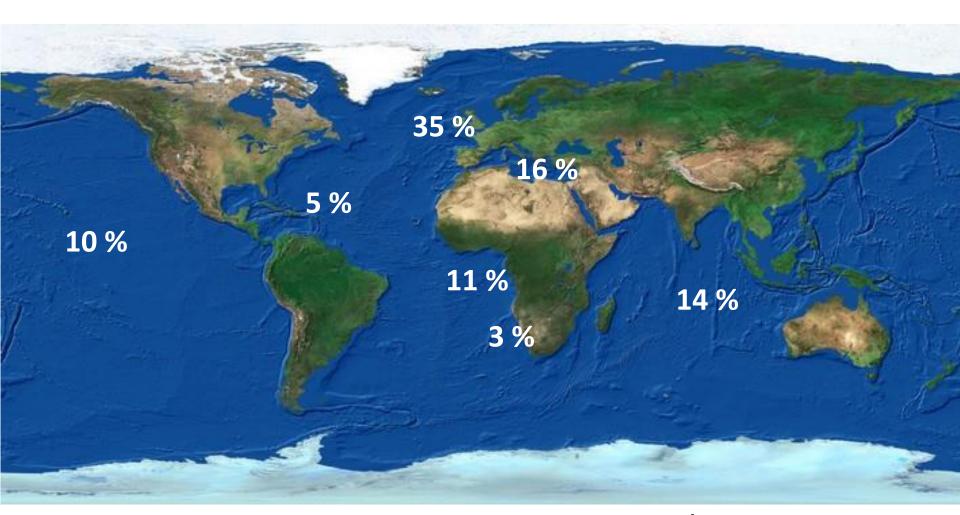


Pavillon des navires





Zones géographiques

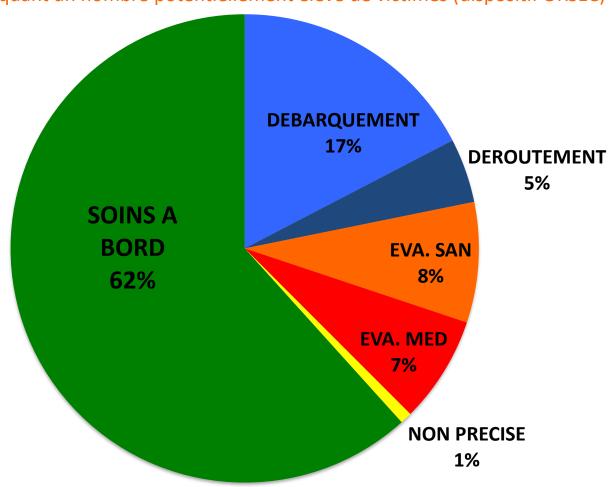


Ratio SRR France / SRR Etrangères ou internationale



Décision

- Type 1 : soins à bord sans déroutement et suivi du patient par consultations itératives (MEDICO)
- Type 2 : soins à bord et déroutement du navire pour débarquement du patient
- Type 3 : urgence nécessitant une évacuation sanitaire non médicalisée (EVASAN)
- Type 4 : urgence nécessitant une intervention médicalisée à bord (EVAMED)
- Type 5 : urgence en relation avec un accident survenu en plongée
- Type 6 : situation impliquant un nombre potentiellement élevé de victimes (dispositif ORSEC)

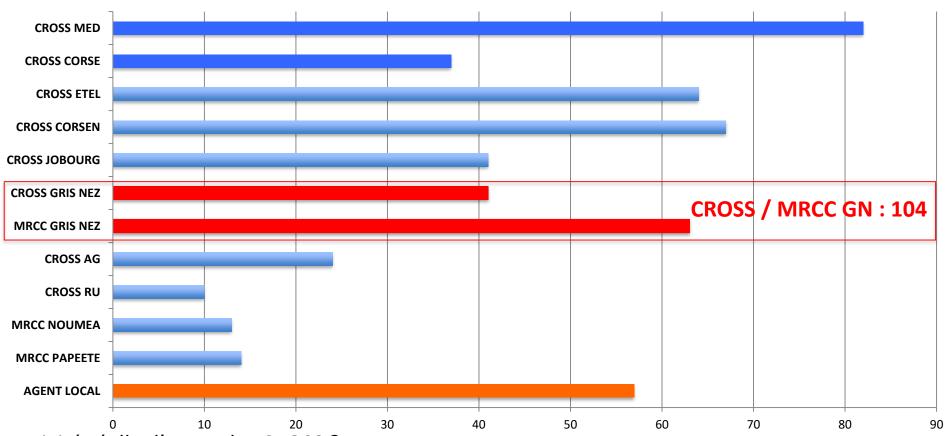




CROSS

Décision de débarquement / déroutement / Evacuation : 600 dossiers

513 Dossiers: mise en jeu d'un CROSS ou agent local...



Activité réelle d'AMM des CROSS?

- Intervention des CROSS dans 28,5 % des dossiers total de téléconsultations
- Soins à bord avec mise en conférence à 3 par le CROSS non comptabilisés...
- Toutes les cas d'AMM traités par le CCMM



CROSS Métropole

CROSS MED CORSE- AJACCIO (SOUS)

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	19	51,35 %
DEROUTEMENT	2	5,41 %
EVA. MED	3	8,11 %
EVA. SAN	12	32,43 %
SOINS A BORD	1	2,70 %
Total	37	100,00 %

CROSS MED LA GARDE-TOULON

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	36	43,90 %
DEROUTEMENT	9	10,98 %
EN ATTENTE	1	1,22 %
EVA. MED	18	21,95 %
EVA. SAN	18	21,95 %
Total	82	100,00 %

CROSS CORSEN

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	19	28,36 %
DEROUTEMENT	5	7,46 %
EVA. MED	23	34,33 %
EVA. SAN	18	26,87 %
SOINS A BORD	2	2,99 %
Total	67	100,00 %

CROSS JOBOURG

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	15	36,59 %
DEROUTEMENT	2	4,88 %
EVA. MED	14	34,15 %
EVA. SAN	10	24,39 %
Total	41	100,00 %

CROSS GRIS NEZ

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	21	51,22 %
DEROUTEMENT	8	19,51 %
EN ATTENTE	1	2,44 %
EVA. MED	3	7,32 %
EVA. SAN	8	19,51 %
Total	41	100,00 %

268 dossiers avec décision de prise en charge



CROSS hors métropole

61 dossiers avec demande de prise en charge(12%)

CROSS REUNION

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	3	30,00 %
EVA. MED	4	40,00 %
EVA. SAN	3	30,00 %
Total	10	100,00 %

CROSS ANTILLES GUYANE

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	6	25,00 %
DEROUTEMENT	1	4,17 %
EN ATTENTE	1	4,17 %
EVA. MED	9	37,50 %
EVA. SAN	7	29,17 %
Total	24	100,00 %

MRCC PAPEETE

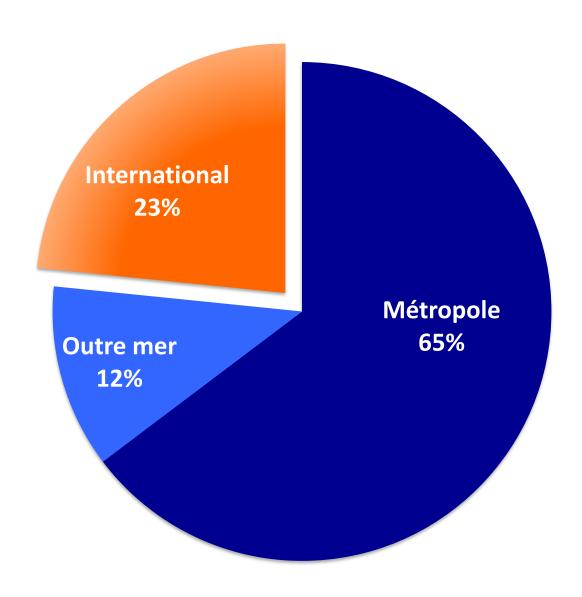
Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	3	21,43 %
DEROUTEMENT	6	42,86 %
EVA. MED	2	14,29 %
EVA. SAN	3	21,43 %
Total	14	100,00 %

MRCC NOUMEA

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	4	30,77 %
DEROUTEMENT	4	30,77 %
EVA. MED	3	23,08 %
EVA. SAN	2	15,38 %
Total	13	100,00 %



Décision





CROSS / MRCC Gris Nez

CROSS GRIS NEZ

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	21	51,22 %
DEROUTEMENT	8	19,51 %
EN ATTENTE	1	2,44 %
EVA. MED	3	7,32 %
EVA. SAN	8	19,51 %
Total	41	100,00 %

MRCC GRIS NEZ

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	28	44,44 %
DEROUTEMENT	10	15,87 %
EVA. MED	9	14,29 %
EVA. SAN	14	22,22 %
SOINS A BORD	2	3,17 %
Total	63	100,00 %

Rôle particulier de GRIS NEZ:

- CROSS : sur zone de responsabilité SRR
- MRCC France: SAR Point of Contact (SPOC) pour la France

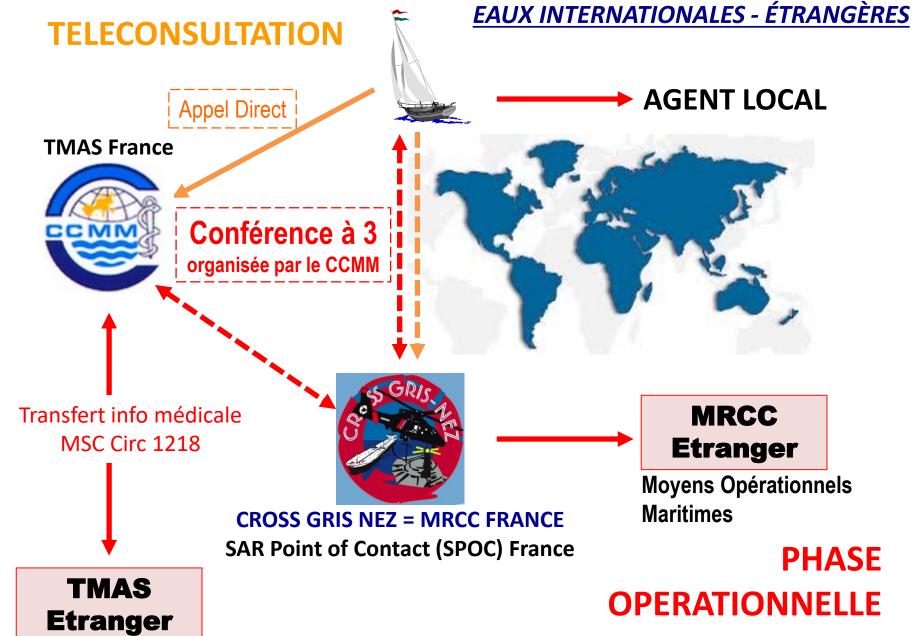
AGENT LOCAL

Décision	Dossiers	%
DEBARQUEMENT	44	77,19 %
DEROUTEMENT	3	5,26 %
EN ATTENTE	2	3,51 %
EVA. MED	1	1,75 %
EVA. SAN	5	8,77 %
SOINS A BORD	2	3,51 %
Total	57	100,00 %

Agent local utilisé souvent à l'étranger

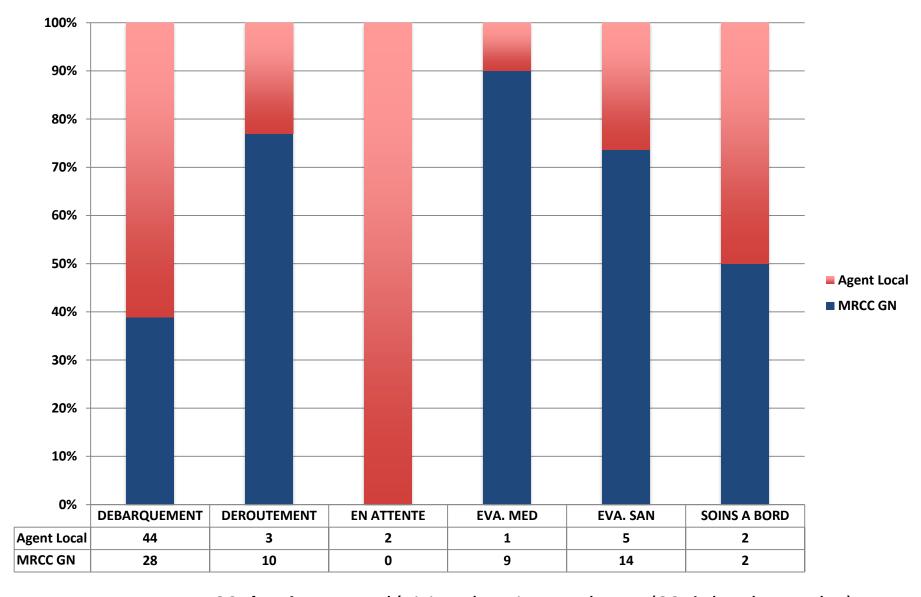


A l'international





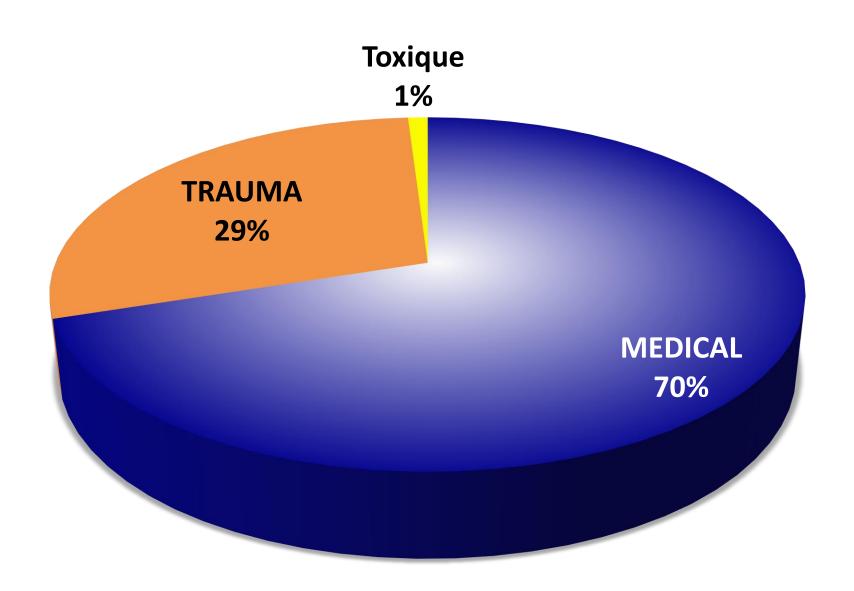
A l'international



120 dossiers avec décision de prise en charge (23% des demandes)

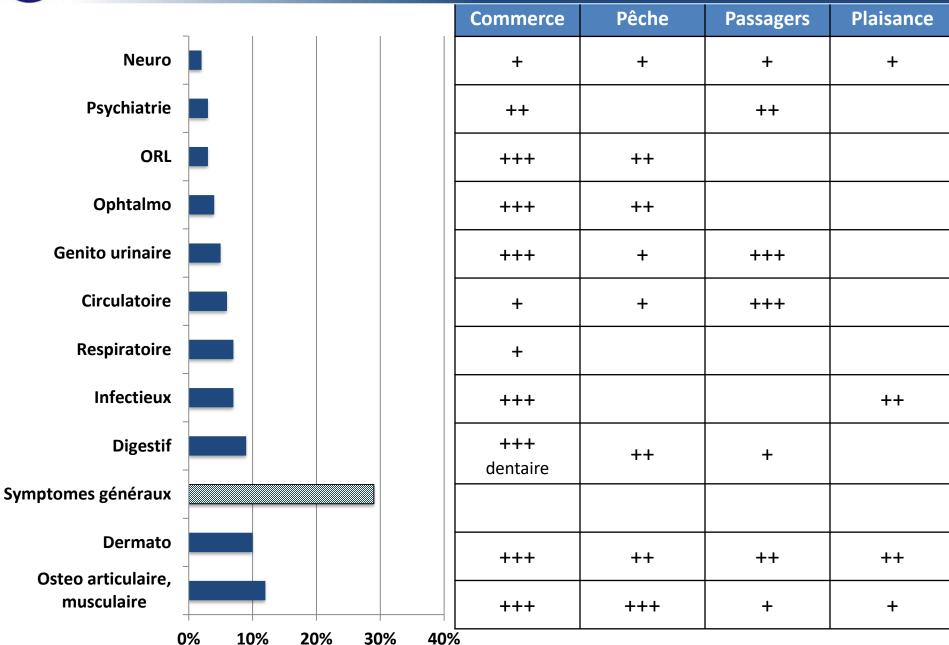


Pathologies





Pathologies médicales



Tout est dit. Pourquoi un référentiel?

- Les professionnels rédigent un document de référence partagé qui prend en considération:
- Les nombreux et différents textes nationaux et internationaux en cours relatifs à L'aide médicale en mer
- Les recommandations scientifiques.
- Les diversités et contraintes des partenaires de l'aide médicale en mer.
- Définit les limites du champ d'action de l'aide médicale en mer

Modalités de la mise en place du référentiel



Ehrl de leur-Recommondulos

Société Française de Médecine d'Urgence Samu-Urgences de France





 Rencontres des SAMU qui opéraient le champ maritime en 2006.

En parlamental many

Société Française de Médecine Maritime Société de Physiologie et de Médecine Subaquatiques et Hyperbares de Langue Française

November 2013

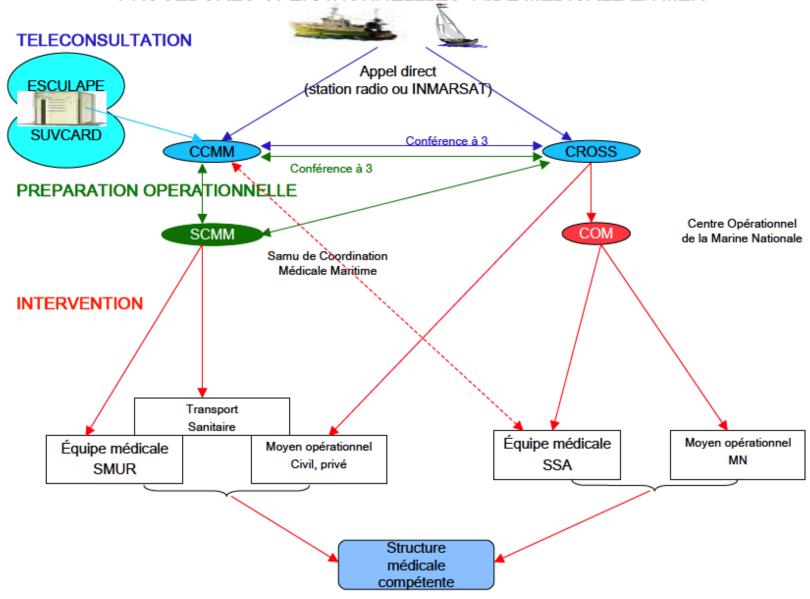
- Désignation des experts et partenaires et comité de pilotage plus de 100 personnes d'horizons divers.
- Identification des thèmes et groupes de travail
- Exclusion de thèmes ex samu côtier, plages etc..
- Soumission à la SFMU nombreux allers et retours approbation en 2013

Méthodologie du référentiel exemple le CCMM

- Problématique....
- Données existantes Textes, pratiques en cours,
- Missions du CCM: descriptions...
- Limites du champ d'action du SCMM
- Réseau et accord et partenariat (SCMM, CROSS....)
- Responsabilités
- Quelles autres missions
- Moyens humains matériels
- Formation

Evaluation

PROCEDURES OPERATIONNELLLES "AIDE MEDICALE EN MER"



MERCI...